

Fiche mémo - ALSH, EAJE et Centres sociaux

L'inclusion handicap



JE SUIS UN ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS (ACM)

Je peux bénéficier de :

COMPLEMENT INCLUSIF (ALSH UNIQUEMENT)

Objectif : Compenser les besoins supplémentaires liés à l'accueil

Nature de l'aide	Critères d'attribution	Montants
• Complément financier à la Prestation de Service (PS) de base • Financement sur fonds nationaux • Calcul annuel	Accueil déclaré Sdjes et répondant à l'ensemble des critères d'éligibilité à la PS et accueillir au cours de l'année au moins 1 enfant-ado bénéficiaire de l'Aeeh	3,90€ par heure et par enfant bénéficiant de l'Aeeh

AIDE AU RENFORT D'ENCADREMENT

Objectif : Financer du personnel supplémentaire, Sécuriser et améliorer la qualité de l'accueil

Nature de l'aide	Critères d'attribution	Montants
• Aide complémentaire sur fonds locaux • Financement sur fonds locaux • Mobilisable tout au long de l'année¹ • Enveloppe annuelle de 80 000 €	Accueil déclaré Sdjes et répondant à l'ensemble des critères d'éligibilité à la PS et accueillir au cours de l'année au moins 1 enfant-ado bénéficiaire de l'Aeeh	Jusqu'à 6 € par heure déduction faite du complément inclusif de 3,90 €/h

APPEL A PROJETS

Nature de l'aide	Critères d'attribution	Montants
Subvention Caf, dans le cadre d'un appel à projets annuel ou biennuel, destinée à financer des actions favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap (projets, matériel, actions innovantes). Instruction avec avis du Pôle Ressources Handicap (Prh).	Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap, répondant à un besoin identifié et présentant un caractère structurant	Montant variable selon : la nature du projet, son ampleur, les cofinancements mobilisés, l'enveloppe disponible

¹ Demandes traitées au fil de l'eau avec un délai de traitement d'1 mois maximum.

JE SUIS UN ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Je peux bénéficier de :

BONUS INCLUSIF

Objectif : Soutenir la dynamique inclusive globale de la structure

Nature de l'aide	Critères d'attribution	Montants
• Complément financier à la Prestation de Service (PS) de base • Financement sur fonds nationaux • Calcul annuel	Versé dès l'accueil du premier enfant en situation de handicap avec l'un de ces justificatifs : • Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) • Validation parcours précoce • Suivi Centre d'action médico-sociale précoce (Camsp) • Notification Maison départementale des personnes handicapées (MdpH → Sessad / Safep) • Attestation médicale (trouble du développement ou pathologie grave)	Jusqu'à 1 460 € par place et par an Versé pour l'ensemble des places de la structure (et non uniquement pour l'enfant concerné)

APPEL A PROJETS

Nature de l'aide	Critères d'attribution	Montants
Subvention Caf, dans le cadre d'un appel à projets annuel ou biennuel, destinée à financer des actions favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap (projets, matériel, actions innovantes). Instruction avec avis du Pôle Ressources Handicap (Prh)	Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap, répondant à un besoin identifié et présentant un caractère structurant	Montant variable selon : la nature du projet, son ampleur, les cofinancements mobilisés, l'enveloppe disponible



Contacts

Votre référent, chargé.e de conseil et développement
 Mail : aides.partenaires@caf17.caf.fr
 Barèmes et réglementation consultables sur caf.fr